



## Le rôle des médecins dans le dépistage et le traitement du jeu pathologique

(Mise à jour de novembre 2005)

---

Le jeu est une activité courante dans notre société. Dans un faible pourcentage de cas, le jeu peut cependant devenir pathologique et avoir des répercussions négatives sur le mieux-être non seulement des joueurs, mais aussi de leur famille et de leur milieu de travail. Ce trouble est décrit dans le *«Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux»*, quatrième édition (DSM IV), et les médecins le reconnaissent comme une maladie.

Les médecins ont un rôle à jouer dans l'identification des comportements pathologiques face au jeu et doivent connaître les ressources qui existent pour traiter et appuyer les joueurs pathologiques et les membres de leur famille. Pour aider les médecins à jouer ce rôle, l'AMC formule les recommandations qui suivent.

- L'AMC appuie l'instauration, dans les programmes du tronc commun, d'éléments portant sur les troubles du jeu pathologique, pour le premier cycle, les

études postdoctorales et les programmes d'EMC. Ces programmes pourraient comporter des volets interprofessionnels ou interdisciplinaires et être élaborés en collaboration avec d'autres professionnels de la santé.

- L'AMC appuie la création et la diffusion de ressources permettant aux médecins actifs de dépister les problèmes de jeu pathologique chez leurs patients et de leur offrir un traitement adéquat.
- Les gouvernements devraient assurer la disponibilité en temps opportun de services de traitement de qualité appropriés à l'âge, à la culture et aux antécédents des divers groupes de clients.
- L'AMC favorise la recherche sur le jeu pathologique, ce qui pourrait comprendre :
  - cerner les causes biologiques du jeu;

---

© 2005 Association médicale canadienne. Vous pouvez, à des fins personnelles non commerciales, reproduire en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, un nombre illimité de copies des énoncés de politique de l'AMC, à condition d'en accorder le crédit à l'auteur original. Pour toute autre utilisation, y compris la republication, la redistribution, le stockage dans un système de consultation ou l'affichage sur un autre site web, vous devez demander explicitement l'autorisation de l'AMC.

Veillez communiquer avec le Coordonnateur des autorisations, Publications AMC, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6; télécopieur : 613 565-2382; courriel : [permissions@cma.ca](mailto:permissions@cma.ca). Veuillez adresser toute correspondance et demande d'exemplaires supplémentaires au Centre des services aux membres, Association médicale canadienne, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6; téléphone : 888 855-2555 ou 613 731-8610, poste 2307; télécopieur : 613 236-8864.

La version électronique des politiques de l'AMC est versée sur le site web de l'Association (AMC En direct, adresse [www.amc.ca](http://www.amc.ca))

- déterminer les interventions les plus susceptibles de réduire la prévalence du jeu pathologique;
  - mesurer les retombées sociales et économiques du jeu sur les personnes et les collectivités;
  - dissiper les mythes entourant le jeu pathologique.
- Les gouvernement et autres intervenants devraient travailler ensemble à mettre en place des stratégies pédagogiques et politiques visant à réduire la prévalence du je pathologique, ce qui pourrait comprendre :
    - l'instauration de programmes de prévention du jeu pathologique dans les écoles primaires;
    - la limitation du nombre d'établissements de jeu, en particulier les appareils de loterie vidéo et les casinos;
    - l'imposition d'une limite d'âge pour l'accès aux appareils de loterie vidéo, de façon à en interdire l'accès aux enfants et aux adolescents;
    - la promotion de méthodes de jeu à faible risque pour la prévention primaire et la réduction des préjudices, par exemple jouer seulement lorsque le montant des pertes est limité d'avance et ne pas jouer seul.